



UNITÉ SGP POLICE demande des "peines minimums" pour les auteurs de violences contre les forces de l'ordre

Le syndicat Unité SGP police-FO demande, lors de rassemblements devant plusieurs commissariats de France, mardi 9 janvier 2018, l'instauration de "peines minimums" pour les auteurs de violences à l'encontre des forces de l'ordre. **"Ce qu'on attend, c'est que les auteurs identifiés de violences contre les policiers, contre les gendarmes, mais aussi contre les pompiers, les enseignants ou les personnels de secours soient impérativement punis de peines minimums d'emprisonnement", déclare le secrétaire général du syndicat, Yves Lefebvre,** dans un discours prononcé à Créteil. Selon Unité SGP police-FO, quelque 8 700 policiers ont participé aux rassemblements organisés à la veille d'une rencontre entre les syndicats et le ministre de l'Intérieur (lire sur AEF). Alternative police avait pour sa part appelé ses adhérents à se joindre aux rassemblements organisés à l'appel d'Unité SGP police-FO.

"Les peines planchers n'ont pas suffi et ont démontré leur limite», déclare Yves Lefebvre, secrétaire général d'Unité SGP police-FO, mardi 9 janvier 2018 à Créteil. «Il faut que la peur change de camp. Nous

attendons enfin protection et reconnaissance», estime le syndicaliste. «Il faut que le gouvernement [...] et le président de la République prennent enfin les mesures qui s'imposent.» Le responsable syndical s'exprimait à l'occasion des rassemblements organisés par Unité SGP police-FO quelques jours après l'agression de deux policiers à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne).

«Si demain vous n'avancez pas sur le travail de nuit, je dirai à tous mes collègues d'aller voir leur médecin traitant. Certificat médical à l'appui, ils ne pourront plus être nuiteux. On va bloquer le système !»

L'instauration de «peines minimum» pour les auteurs de violences à l'encontre des policiers et des gendarmes, destinée à mettre fin à une «justice laxiste», doit s'accompagner d'une **suppression des aménagements de peine et des dispositions permettant la non-révocation du sursis,** estime le secrétaire général. Yves Lefebvre demande également la **désignation d'un «pool de magistrats spécialisés» pour juger**

les auteurs de violences à l'encontre des forces de l'ordre. «Ces magistrats devront découvrir ce qu'est la violence exercée constamment à notre rencontre.»

CONDITIONS DE TRAVAIL : «ON VA BLOQUER LE SYSTÈME»

Le leader d'Unité SGP police-FO demande par ailleurs **des mesures contre le «fléau» du suicide au sein des forces**

de l'ordre. «Il faut améliorer impérativement notre temps de travail», poursuit Yves Lefebvre, qui réclame le **développement de la «vacation forte»,** notamment dans le département du Val-de-Marne. **«La vacation forte, il faudra bien la mettre [en œuvre], sinon la police s'arrêtera durablement de travailler. On ne peut plus considérer qu'un flic n'ait le droit qu'à un seul week-end que toutes les six semaines. Le flic est désociabilisé.»**

Selon Yves Lefebvre, l'opposition de certains responsables de la police à ce cycle de travail est due au «maintien de la politique du chiffre». **«Gérard Collomb nous a annoncé hier qu'il allait mettre un terme à la politique du chiffre»,** salue le secrétaire général, qui dit attendre les conséquences de cette décision.

Surtout, le syndicaliste réclame le «statut de travailleur de nuit» pour les policiers exerçant après 21 heures, avec notamment une «bonification d'annuités» pour la retraite et une «allocation sur le modèle de celle de l'administration pénitentiaire. Et de s'adresser au ministre de l'Intérieur : **«Si demain vous n'avancez pas sur le travail de nuit, je dirai à tous mes collègues d'aller voir leur médecin traitant. Certificat médical à l'appui, ils ne pourront plus être nuiteux. On va bloquer le système !»**

Par Clément Giuliano
Paris, le 09/01/2018
Dépêche n°578319